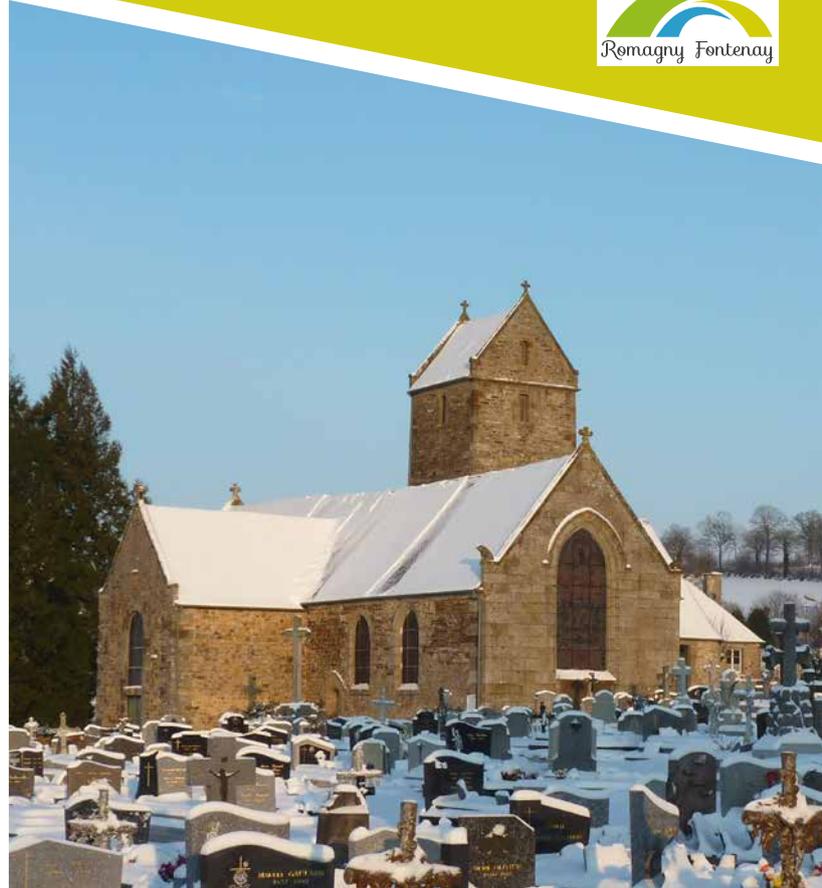


Janvier 2021

Romagny Fontenay

Bulletin municipal





Le mot du maire

Chers habitants de Romagny Fontenay,

2020 fut une année particulière. La traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié entre élus et administrés, ne peut avoir lieu cette année. En effet, pour garantir la sécurité des uns et des autres, nous ne pourrons pas vous recevoir. Nous devons nous adapter à la crise de santé publique qui impacte nos vies

personnelles et professionnelles. C'est donc par ce message que les conseillers et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour 2021.

Bonne année et bonne santé. Cela s'applique très bien en cette période. Personne n'est épargné par le virus, dans les villes et dans les campagnes. Le vaccin arrive, mais ce sont nos comportements qui vaincront la Covid durablement. Nous devons modifier certaines de nos habitudes, pour nous protéger collectivement. Je suis conscient que cela rompt le lien social et isole certains d'entre nous. Notre civisme et notre solidarité sont essentiels dans ces moments.

En mars dernier nous avons changé de conseil municipal. Une nouvelle équipe de 19 conseillers motivés est maintenant en place, avec des compétences complémentaires, dans le but de servir et satisfaire nos administrés. Nous sommes une équipe active qui s'emploie à résoudre les problèmes du quotidien, mais aussi à construire une organisation stable, qui nous permettra de travailler sereinement sur de nouveaux projets.

Le recrutement d'une secrétaire générale, Estelle Ganné, va aussi nous permettre de renforcer le suivi des dossiers afin de libérer du temps pour mieux vous accompagner. Estelle rejoindra le service administratif à partir de février 2021, qui actuellement fonctionne avec Anita et Nadia.

Laurence Gohin a également été embauchée. Elle assure la garderie le matin et le soir à Fontenay, depuis la rentrée scolaire de septembre 2020.

Deux agents techniques nous ont quant à eux quittés en cette fin d'année : Pascal et Thomas. Ils étaient à temps partiel chez nous. Ils ont trouvé des emplois à temps plein. Nous leur souhaitons une bonne continuation. Nous étudierons un recrutement sur 2021, pour accompagner Hubert et Patrick, que nous remercions pour leur travail et leur disponibilité.

Les communes du Sud Manche sont regroupées au sein de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie (CA MSMN). La commune de Romagny Fontenay y est représentée par 2 délégués : Christelle Gontier, suppléante et moi-même, titulaire. De nombreuses compétences sont désormais du ressort de la CA MSMN : économie, eau potable, assainissement, déchets, mobilité, habitat, transition écologique et développement durable, culture, tourisme, services à la personne, urbanisme, patrimoine. Nous n'avons qu'une seule voix au conseil communautaire ; il est donc primordial de se concerter et de s'entendre en amont, au minimum à l'échelle du Mortainais. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions d'amélioration.

Le début de mandat fut donc très particulier, mais ensemble nous avons su rebondir face à la crise sanitaire. Les 106 enfants ont notamment pu retourner à l'école, dans le respect des gestes barrière, grâce aux efforts des personnels communaux et des professeurs qui ont tous œuvré pour trouver des solutions, et qui continuent à le faire.

Merci à Anita, Christine, Françoise, Laurence, Lydie, Roselyne, Valérie.

Merci aussi à l'équipe enseignante : Charline, Delphine, Marie, Sandrine, Stéphane.

Nous pouvons être fiers de notre école, car elle offre aux enfants de très bonnes conditions pour travailler : des salles de classe informatisées, une bibliothèque, une grande cour de récréation, une cantine où sont préparés les repas. La commune finance aussi le transport des écoliers vers les équipements sportifs ou culturels voisins.

En raison de l'interdiction des rassemblements, la vie associative a également été perturbée. Il aura fallu annuler plusieurs animations appréciées, organisées par le centre communal d'actions sociales – CCAS, les comités des fêtes, ou d'autres associations. Je tiens ici à remercier tous les bénévoles qui contribuent fortement au bon vivre dans notre commune.

L'attractivité de la commune dépend bien sûr du dynamisme des associations, mais elle est aussi fortement liée à nos artisans, commerçants, entreprises. Ils génèrent de l'emploi. À nous de les aider au mieux et de les fidéliser. L'année 2020 aura été très difficile économiquement pour tous. La commune a contribué à l'effort, en particulier auprès des 2 commerces locataires de bâtiments communaux, dont l'activité a été fortement impactée.

Pour accompagner l'économie locale, la commune doit être en capacité de proposer des logements et des services pour inciter les nouvelles familles à vivre sur notre territoire. La construction de 4 maisons au lotissement La Source va dans ce sens.

La commune souhaite également encourager les travaux d'accessibilité pour la rénovation de l'habitat en complétant les aides financières attribuées par la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie dans le cadre des OPAH – Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat.

Nous avons commencé à travailler sur le thème de la mobilité. Un programme de voirie sur nos routes communales principales est actuellement en appel d'offres, financé par un emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole. Près de 14 km de voirie sont concernés. Le regroupement des chantiers va permettre d'obtenir des prix plus attractifs que si nous lançions des travaux séparément. Ce programme vient compléter les travaux d'entretien réguliers, pour lesquels nous venons de contracter un nouveau marché à bons de commande.

Le transport scolaire est une autre problématique, car le service actuel n'est pas satisfaisant. Rien de simple cependant, car la commune n'a pas la compétence. Nous ne pouvons pas faire tout ce que nous voulons et quand nous le souhaiterions. Avant de passer en phase de réalisation, nous devons d'abord réussir à convaincre tous les services concernés en faisant preuve souvent de patience et de persévérance.

Enfin, l'amélioration de l'accessibilité à l'église et au cimetière de Romagny est en cours d'étude.

Je tiens à remercier la commission communication. Elle a déjà actualisé le site Internet et relance maintenant le bulletin, dans lequel vous trouverez des informations intéressantes sur la vie de notre commune. Bonne lecture.

Je vous renouvelle mes vœux et vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2021, espérant un retour rapide à la normale pour que nos vies retrouvent plus de convivialité.

Thierry Armand

Sommaire

L'équipe municipale	4
Le personnel communal	6
Le budget communal	8
Atelier communal	9
Voirie et travaux	10
Les autres décisions du conseil	12
L'OPAH	17
Le Forum du Mortainais	18
Location des salles	19

Manche numérique	20
École et garderie	22
Les associations	23
Les artisans et commerçants	26
État civil	27
Guide pratique	28

Rédaction : Commission communication • Couverture, maquette intérieure, mise en page : LNG PAO, Romagny • Crédit photographique : Mairie de Romagny, Forum du Mortainais.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Toute reproduction partielle ou complète est interdite sans l'accord préalable de la Mairie de Romagny Fontenay.

Imprimé en France par I3P – Grandparigny (50600), en 700 exemplaires sur papier PEFC.

L'équipe municipale

Les maires



**Le Maire Délégué
de Romagny**
Joseph PERRIER



Le Maire
Délégué communautaire titulaire
Thierry ARMAND



**Le Maire Délégué
de Fontenay**
Rémy PINSON



Les adjoints au maire



1^{er} Adjointe
Marie-Madeleine CHEMIN



2^e Adjoint
Sylvain GAUTIER



3^e Adjointe
Charline DESLANDES



Les conseillers délégués



Jérôme BOUTELOUP



Christelle GONTIER
Déléguée communautaire suppléante



Michel BRETONNIER



L'ensemble du conseil municipal souhaite exprimer sa reconnaissance à André Bouillault, notre ancien maire, une demande d'honorariat a été effectuée.

André a été conseiller municipal pendant 11 ans, puis adjoint au maire pendant 14 ans et enfin Maire pendant 12 ans, de Romagny, puis de Romagny Fontenay. Il a toujours agi avec beaucoup de disponibilité, de mobilisation et de dévouement au service de tous nos concitoyens.

Une cérémonie en son honneur sera organisée avec la population, dès que la situation sanitaire le permettra.

Merci encore André !

Les membres du conseil municipal



Marie BAUGÉ



Stéphane DELEURME



Delphine PÉAN LOUVEL



Régis GAUCHER



Marie-Josèphe LEBASCLE



Francis LECHAPLAIN



Anita LEROY



Franck HESLOUIS



Karine LEDUC



Annick BUSNEL

Les commissions

- | | |
|---|---|
|  Aménagement du territoire |  Environnement |
|  Animation |  Finances |
|  Appel d'offres |  Impôts |
|  Associations |  Informatique |
|  Bocage, rivières |  Logements locatifs |
|  Centre communal d'action sociale (CCAS) |  Technique |
|  Cimetière |  Travaux |
|  Commerces, artisans |  Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM) |
|  Communication |  Syndicat Départemental de l'Eau de la Manche (SDEAU) |
|  École | |
|  Embellissement – espaces verts | |

Le personnel communal

Service administratif

Anita Hardy
Accueil, comptabilité



Nadia Richard
Accueil, état civil

Bienvenue !

Pour renforcer l'équipe actuelle, il a été décidé de créer un poste de rédacteur pour 20 h par semaine. Des fiches de poste ont été rédigées pour les trois secrétaires. Le poste à pourvoir a ensuite été publié en septembre. Trois candidates ont été reçues. La candidate retenue est Mme Estelle Ganné, elle habite La Chapelle-Urée. Elle sera en poste le 1^{er} février 2021.
Nous lui souhaitons la bienvenue.



Estelle Ganné
Secrétaire de Mairie - Rédacteur

Service technique



Patrick Favrie
Agent technique



Hubert Jehan
Agent technique

Poste à pourvoir

Avec le départ de Pascal Roblin et Thomas Détrois, la création d'un poste est à l'étude.



Pot de départ de Pascal Roblin et Thomas Détrois du service technique, le 30/12/2020.

École, cantine, garderies, location de salles et entretien des locaux

Françoise Leroy
Surveillance école
et ménage des locaux

Valérie Delaunay
Entretien des locaux
et cantine

Roselyne Almin
Cantinière

Laurence Bechet
ATSEM*



Laurence Gohin
Garderie
de Fontenay

Anita Vaugeois
Surveillance école

Christine Marie
ATSEM*

Lydie Charuel
Entretien des locaux
et cantine

* ATSEM : Agent territorial spécialisé
des écoles maternelles



Garderie de l'école.



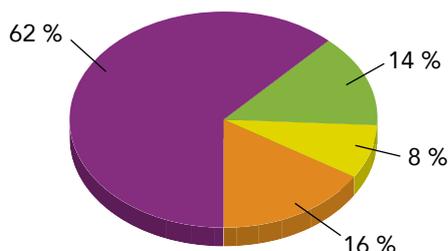
Cantine de l'école.

Le budget communal

En raison de la crise sanitaire, le budget communal a été voté exceptionnellement au mois de juin par l'équipe municipale nouvellement élue, un budget équilibré :

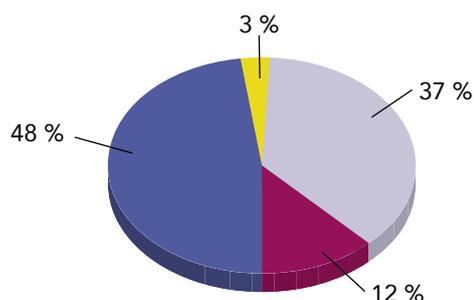
- en fonctionnement à hauteur de 2 592 565 €,
- en investissement à hauteur de 3 006 649 €.

Dépenses de fonctionnement



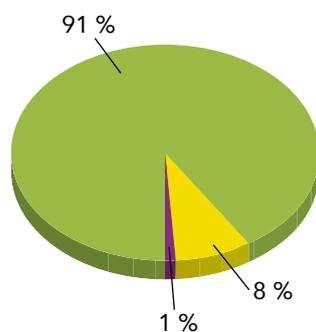
- Charges à caractère général (énergie, petit équipement, entretien bâtiments, contrats de maintenance, fonctionnement école...)
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante (subventions aux associations, indemnités élus, intérêts emprunts, versements à l'agglomération...)
- Virement section investissement et amortissements

Recettes de fonctionnement



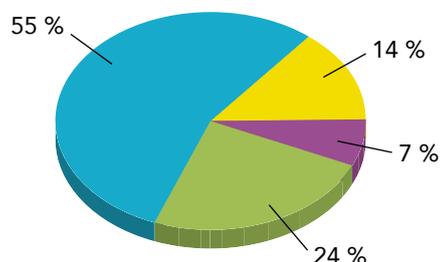
- Produits des services (locations salles, logements, cantine...)
- Impôts et taxes
- Dotations de l'État et participations
- Excédent antérieur reporté

Dépenses d'investissement



- Remboursement emprunts (capital)
- Participations travaux réseaux électriques et dépenses imprévues
- Opérations d'équipement individualisées (projets de travaux et autres investissements)

Recettes d'investissement



- Autres immobilisations financières
- Emprunt
- Fonds de compensation TVA
- Affectation du résultat et excédent antérieur reporté

Détail des programmes d'équipement budgétisés pour 2020 et années suivantes

- 1 580 239,00 € : Travaux de voirie et aménagements : programme de voirie, effacement de réseaux, étude aménagement du plateau scolaire, accessibilité église, sécurisation du secteur de l'école, cimetières, fleurissement.
- 1 158 131,00 € : Bâtiments : Construction de 4 maisons locatives, Réaménagement de la mairie principale, réhabilitation de bâtiments communaux (étude ancienne salle des fêtes de Romagny, salle des fêtes de Fontenay), fin de travaux de l'atelier municipal, accessibilité de plusieurs bâtiments communaux, signalétique des bâtiments.
- 57 280,00 € : Équipements divers : matériel technique, informatique école et mairie, bascule.

Atelier communal

Construit sur les lots 1 et 2 du Lotissement de la Source d'une superficie de 978 m², l'atelier communal dont la construction avait démarré fin 2018 a été livré en décembre 2019. Le service technique a pu intégrer les lieux en janvier 2020.



Numérotation des rues

Suite à une oxydation prématurée des plaques des numéros d'habitation, une réclamation a été déposée auprès du fournisseur qui a reconnu le problème et a accepté le remplacement de l'intégralité des plaques.

Construction de 4 maisons destinées à la location

Quatre maisons locatives sont en cours de construction sur les lots 3 et 4 du lotissement de la Source d'une superficie de 1 698 m² : il s'agira de 2 T3 et 2 T5.

Pendant la crise sanitaire, les travaux ont été complètement stoppés. Ils ont repris courant avril. Les 4 maisons seront hors d'eau et les menuiseries seront posées pour fin janvier 2021.

Afin d'améliorer l'accessibilité d'un garage, le SDEM a accepté de déplacer un candélabre. Ces logements seront disponibles à la location à l'été 2021.

Des familles avec enfants seront privilégiées sur ces logements.



Vente des chemins ruraux

Suite à la décision du Conseil, les 2 chemins ruraux aux lieux-dits « Le Point du Jour » et « La Bajardière » ont été vendus. L'enquête publique s'est déroulée en mairie de Romagny du 3/11/2020 au 19/11/2020 inclus.

Cimetières

Accessibilité au cimetière de Romagny

Une étude d'aménagement (accessibilité et aménagement paysager) du cimetière de Romagny est en cours par le cabinet Caroline Poder de Saint-Aubin-de-Terregatte.

Un relevé topographique est en cours avant de commencer l'étude.

PROBLÈMES D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUES 

**Lumière qui vacille ?
Coupures électriques fréquentes ?**

Des travaux sur le réseau électrique sont peut-être nécessaires. N'hésitez pas à signaler tout dysfonctionnement auprès de **votre mairie** ou du SDEM50 www.sdem50.fr/vous-etes-un-usager.



Le Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50) est la principale collectivité locale garante de la distribution de l'électricité dans la Manche.
11 rue Dame Denise à SAINT-LÔ • 02 33 77 18 95 • sdem@sdem50.fr • www.sdem50.fr

Ce projet sera subventionné en partie par le FIR (Fonds d'Investissement Rural) (50 % sur les études et 40 % sur les travaux).

Cimetière de Fontenay

Afin de répondre aux demandes de concession dans le cimetière de Fontenay, un inventaire des tombes abandonnées va être fait.

Sécurité

École

Suite à la commission de Sécurité de l'Éducation nationale, 8 bornes « anti-bélier » ont été installées devant la cantine de l'école par l'entreprise 4S Signalisation. De plus une barrière sécurisée avec clôture normalisée anti-intrusion doit être installée par Richard Métallerie à l'entrée du plateau scolaire.

Radon

Un diagnostic radon a été fait dans les locaux de l'école. Tout est conforme.

Arrêt de bus Novéa

Les enfants de la Tantonnière n'étant pas en sécurité pour rejoindre l'arrêt de bus, la commission voirie a contacté l'Agence Technique Départementale (ATD), la région, la communauté d'Agglomération. Il va être créé un autre arrêt de bus scolaire dans le sens Mortain-Saint-Hilaire.

De son côté, la commune a décidé de créer un chemin piétonnier le long de l'entreprise Hamon, travaux réalisés par l'entreprise TPB du L'Oir. Ce chemin permet aux enfants de rejoindre leur domicile le soir, en toute sécurité.

Chemin du Teilleulet

Après des réparations successives depuis plusieurs années sur ce chemin, et suite au violent orage de juillet 2018 qui a fortement dégradé cette voie très « pentue », il a été décidé, après réflexions de la commission voirie, de mettre en œuvre de l'enrobé jusqu'aux 6 habitations. La voie a été traversée en 3 endroits pour capter les eaux de pluie, un hydrocurage des buses a été réalisé, puis pose d'un enrobé. Travaux réalisés par TBP du L'Oir.

En novembre 2020, reprise des plateaux surélevés au Doityger par l'entreprise Mongodin. La pente d'origine était au maxi de la norme, les travaux ont permis d'adoucir l'arrivée sur le plateau tout en respectant la limitation de vitesse.

La Bouteillère

L'effacement de réseau a été réalisé par le SDEM, financé à hauteur de 76 920 € par la commune, sur un total de 222 900 €. Les services du SDEAU, pour des problèmes liés aux canalisations existantes, ont réalisé à leur charge un programme de nouvelles conduites sur 520 m y compris le raccordement de toutes les habitations. Après l'étude du cabinet Ségur, la commune a décidé d'aménager cette voirie avec un trottoir franchissable et la pose d'un revêtement en enrobé. Les travaux réalisés par TPB du L'Oir pour 110 000 €, sont programmés pour début 2021.

Programme voirie complémentaire

Patte d'oie en enrobé : la Songerie, les Granges. Renforcement de différentes voiries desservant les villages de la Bistrie, la Chesnais, la Gaumerais, le Fouilleul, la Tantonnière.

Suite à la demande du club de foot et des employés de commune, mise en place d'un drain et remise à niveau entre les 2 terrains de foot de Romagny.

Débernage

132 heures de pelle à chenille à 75 € de l'heure et 149 heures de camion-benne à 60 € de l'heure ont été réalisées en 2020. Éparage réalisé par la SARL Jahu de Grandparigny 307 heures à 40 € de l'heure.



Les autres décisions du conseil

Archivage documents des mairies

Selon décision du conseil municipal du 19/12/2019, le centre de gestion de la Manche a commencé l'archivage de la documentation des mairies, ce qui permettra des recherches beaucoup plus rapides pour répondre aux diverses demandes de la population.

Covid

Prime

Pour les agents de la commune ayant travaillé pendant le premier confinement, une prime de

300 € maxi a été versée (au prorata du temps de travail).

Remise gracieuse aux commerçants

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'accorder la remise gracieuse de 50 % des loyers pendant les périodes de confinement pour Le Fontenay et pour Les Gourmandises de Romagny.

Aide aux jeunes agriculteurs

Exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour les nouveaux agriculteurs, sur une durée de 5 ans.

Repas des cheveux blancs

La capacité d'accueil de la salle de convivialité étant limitée à 240 personnes, le conseil municipal a décidé de passer progressivement l'âge auquel une personne est invitée au repas des cheveux blancs, de 65 à 70 ans.

- 66 ans en 2020 et 2021
- 67 ans en 2022 et 2023
- 68 ans en 2024 et 2025, etc.

À FONTENAY

Le repas des cheveux blancs de Fontenay a eu lieu en mars 2020.



Les membres du conseil municipal, M. Turmel, maire honoraire et la doyenne du jour, Marie Gosselin.

À ROMAGNY

Malheureusement, la crise sanitaire ne permettait pas de réunir nos aînés en toute sécurité, le CCAS a alors été missionné pour réfléchir à une autre solution.

Le choix s'est porté sur des paniers garnis que les personnes de plus de 66 ans ont pu venir chercher le lundi 14 décembre à la salle de convivialité.



Paniers garnis reçus par les personnes de plus de 66 ans, de Romagny.

Pour les mêmes raisons sanitaires, le traditionnel vide-grenier ainsi que le concours gastronomique ont été annulés.



BUREAU COMMUNAUTAIRE 2020-2026



David NICOLAS
Président de la communauté d'agglomération
Mont Saint-Michel - Normandie
Maire d'Avranches

Les vice-présidents et leurs délégations



David JUQUIN
1^{er} vice-président
Délégué aux finances publiques, aux ressources
humaines, à la commande publique et à l'achat public
Maire de Saint-James



Jessie ORVAIN
2^{ème} vice-présidente
Déléguée à la culture
Maire d'Isigny-le-Buat



Franck ESNOUF
3^{ème} vice-président
Délégué à la cohésion territoriale, à la politique de
santé et au centre intercommunal d'action sociale
Maire de Saint-Laurent-de-Cuves



Vincent BICHON
4^{ème} vice-président
Délégué aux milieux naturels et littoral, à l'eau
potable et au pôle territorial Saint-James/Pontorson
Adjoint municipal de Pontorson



Mikaëlle SEGUIN
5^{ème} vice-présidente
Déléguée au Projet Educatif Social Local (PESL),
à la politique enfance jeunesse et au pôle
territorial de Saint-Hilaire-du-Harcouët
Conseillère municipale de Saint-Hilaire-du-Harcouët



Hervé DESSEROUER
6^{ème} vice-président
Délégué à la gestion des déchets
et au pôle territorial du Mortainais
Maire de Mortain-Bocage



Catherine BRUNAUD-RHYN
7^{ème} vice-présidente
Déléguée à l'assainissement collectif
et non collectif
Maire de Genêts



Sophie LAURENT
8^{ème} vice-présidente
Déléguée aux mobilités, à l'habitat, à la
transition écologique et au développement durable
Maire de Sourdeval



Denis LAPORTE
9^{ème} vice-président
Délégué aux services à la personne
Conseiller municipal de Ducey - Les Chéris



Gaëtan LAMBERT
10^{ème} vice-président
Délégué à l'urbanisme, à la stratégie foncière
et au pôle territorial d'Avranches
Maire de Sartilly-Baie-Bocage



Philippe AUBRAYS
11^{ème} vice-président
Délégué au patrimoine communautaire (services
techniques) et au pôle territorial du Val de Sée
Maire de Brécey



Jean-Luc GARNIER
12^{ème} vice-président
Délégué au tourisme et au pôle territorial
de Saint-Hilaire-du-Harcouët
Adjoint municipal de Saint-Hilaire-du-Harcouët



Angélique FERREIRA
13^{ème} vice-présidente
Déléguée à l'économie
Conseillère municipale à Avranches



Jacques BONO
14^{ème} vice-président
Délégué à la communication
Maire du Mont-Saint-Michel



Raymond BECHET
15^{ème} vice-président
Délégué aux logements communautaires
Maire de Saint-Georges-de-Rouelley



SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

Face aux difficultés rencontrées par les acteurs économiques de son territoire, la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie s'est engagée pour leur venir en aide :



En engageant **324 000 €** à destination des dispositifs « Impulsion Relance Normandie » mis en place par la Région Normandie (aide financière directe aux Très Petites Entreprises ne pouvant pas avoir accès au Fonds National de Solidarité).



En instaurant un dégrèvement exceptionnel des deux tiers de la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) au profit des **538 petites et moyennes entreprises des secteurs du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration, du sport, de la culture et de l'évènementiel** particulièrement affectées par cette crise, pour un montant de **117 000 €**.



En mettant en place **des ateliers de formation au numérique**, en partenariat avec une association de commerçants et d'artisans et le centre de formation StarTech Normandy et en relayant auprès du tissu commercial et artisanal local, une opération portée par la presse locale cartographiant les initiatives (drive, click & collect...).



En commandant **une centaine de paniers garnis**, de la société manchoise Les Sabots d'Eugénie, composés de produits confectionnés par des artisans locaux : savon, bière, jus de pomme... Permettant de faire (re) découvrir à ses partenaires locaux ou plus lointains les savoir-faire des artisans du pays du Mont Saint-Michel en Normandie et la richesse de son terroir.

Les élus et les agents du service développement économique de la communauté d'agglomération sont

mobilisés pour répondre aux questions des entreprises, les orienter vers les différents dispositifs d'aides disponibles et les bons interlocuteurs.

Contact : service économie de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie : 02 33 89 67 05
service.economie
@msm-normandie.fr



ARTISANS, COMMERÇANT.E.S...

L'Opération Collective de Modernisation peut vous accompagner

UN PROJET DE MODERNISATION POUR VOTRE ENTREPRISE ?

L'OPÉRATION COLLECTIVE DE MODERNISATION, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un programme pour la modernisation et le développement des activités artisanales, des commerces et services de proximité par l'attribution de subventions directes pour des investissements ciblés.

POUR QUELS TYPES DE TRAVAUX ?

- La modernisation des locaux d'activité et des équipements professionnels
- La rénovation des vitrines
- La sécurisation et l'accessibilité à tous les publics
- L'aménagement des véhicules pour un usage professionnel
- L'intégration ou l'élargissement de l'usage du numérique
- Les investissements inscrits dans une démarche de développement durable

POUR EN SAVOIR PLUS :

02 33 89 67 05

Nicolas MARIOU

Service économie de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie



GESTION DES DÉCHETS

« Dans les prochaines années, la gestion des déchets va devenir de plus en plus couteuse, si nos pratiques ne changent pas ! », « Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! » : Partant de ces postulats, quelles sont les alternatives à la production de déchets ? Des groupes de travail citoyens sont en place depuis fin 2020, et vont définir les actions à mettre en oeuvre pour réduire la production de déchets sur le territoire de la communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie.

Quelques exemples :



J'utilise un gant de toilette ou des lingettes lavables à la place de coton ou des lingettes jetables



J'utilise de la vaisselle lavable à la place de la vaisselle jetable



J'apporte mon contenant (sac en tissu, boîte en verre...) quand je fais mes courses pour éviter les emballages, j'achète en vrac



Je broie mes branchages et les ré-utilise en paillage

Vous souhaitez rejoindre ces groupes de réflexions ? **Contactez le service déchets de la communauté d'agglomération au 02 33 68 68 96 ou service.dechets@msm-normandie.fr**

Les actions menées par le service, les tonnages collectés et diverses autres informations pratiques sont consultables sur le site internet de la communauté d'agglomération : www.msm-normandie.fr

Afin de limiter la hausse du coût de gestion des déchets, en février 2021, les élus communautaires devront faire le choix des grandes orientations à mettre en place suite aux résultats de l'étude en cours concernant :

- L'optimisation de la collecte des déchets effectuée en porte-à-porte, en point d'apport volontaire et en déchèterie,
- La mise en place du tri des déchets biodégradables (restes de repas, épluchures) et valorisation de ces déchets (soit en développement le compostage individuel ou collectif, soit par la mise en place d'une collecte en porte à porte),
- La mise en place éventuelle d'une tarification incitative à l'horizon de 2025.

Rappel : il est demandé à chacun d'être vigilant sur le **bon geste de tri**. Les masques jetables, les essuie-tout, les mouchoirs en papier sont à déposer dans le sac d'ordures ménagères.



©Libre de droit



SAISON CULTURELLE 20.21

Retrouvez la programmation sur :

culture-agglo-msm-normandie.fr



RÉNOVER SON LOGEMENT : des aides financières et des conseils techniques



Rénovation énergétique (remplacement de chaudière, changement des menuiseries, isolation des combles, rénovation globale...)



Adaptation du logement à la perte d'autonomie, au handicap (remplacement d'une baignoire par une douche, mise en accessibilité du logement...)



Lutte contre le logement indigne (rénovation globale d'un logement...)

Sur l'ensemble du territoire communautaire, des techniciens spécialisés accompagnent les propriétaires occupants ou bailleurs dans la réalisation de leur projet de rénovation. **Dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H) ou des permanences habitat**, profitez de conseils techniques et des subventions accordées sous conditions. Un projet ? Renseignez-vous !

En 3 années d'OPAH menée sur les pôles territoriaux du Mortainais et de Saint-Hilaire-du-Harcouët :



523 logements ont été rénovés (dont 79 logements vacants avant travaux)



5 326 515 € de subventions ont été accordées (1 404 dossiers de demandes de subventions)



11 854 446 € de travaux dont plus de 80% sont réalisés par des entreprises locales



Ces travaux ont permis d'éviter un rejet de près de **735 tonnes** d'équivalent CO₂/an.

Exemple de projet financé

Travaux d'amélioration énergétique à Mortain-Bocage (isolation, menuiseries, VMC, insert) au bénéfice d'un propriétaire occupant.

Coût des travaux : 37 925 € TTC

Plan de financement

Anah 50%	10 000 €
État	2 000 €
Aide communauté d'agglomération	500 €
Aide du conseil départemental de La Manche	500 €
Prêt et apport personnel	24 925 €

-> 13 000 € d'aides non remboursables (34 %)

Cette opération se poursuit jusqu'à mi 2022.

Contact : Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires (CDHAT)
02 33 75 62 40 ou contact@cdhat.fr



©Libre de droit



**SUIVEZ L'ACTUALITÉ
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MONT SAINT-MICHEL - NORMANDIE SUR :**

www.msm-normandie.fr

LinkedIn



Facebook

Bilan des 3 premières années sur notre commune

Au total 19 projets ont bénéficié d'aides de l'OPAH sur Romagny Fontenay :

7 projets ont pu bénéficier d'une prime énergie de 500 € par la communauté d'agglomération (propriétaires occupants éligibles aux primes de l'Anah, de l'État et du Département pour des travaux avec un gain énergétique d'au minimum 25 %).

Dans ces 7 projets, l'un d'entre eux a bénéficié d'une prime de l'Anah pour des travaux d'adaptation, un projet a bénéficié d'une aide auprès de sa caisse de retraite et un logement était vacant (hors centre bourg), les aides ont représenté 49 % du montant des travaux.

- 1 projet a pu bénéficier d'une prime adaptation de la communauté d'agglomération (pour

les propriétaires ayant des revenus supérieurs à 1,2 fois les plafonds de l'Anah), → soit 23 % d'aides.

- 5 projets ont bénéficié d'aides de l'Anah pour des travaux d'amélioration énergétique « simple », → soit 39 % d'aides

- 6 projets ont bénéficié d'aides de l'Anah pour des travaux d'adaptation dont un projet a bénéficié d'une aide de sa caisse de retraite, → soit 43 % d'aides.

Pour les 2 années qui restent, le conseil municipal a décidé d'apporter un coup de pouce.

Une aide de 500 € supplémentaires sera accordée par la commune pour des projets d'adaptation du logement à la perte d'autonomie. Cette aide vient en plus des aides de l'OPAH et elle est soumise aux mêmes conditions d'éligibilité.

Il reste 2 ans pour en profiter.

Vous avez un projet de rénovation ou d'adaptation de logement ? Que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur, des permanences sont en place pour vous accompagner (conseils techniques, montage des dossiers de subvention...).

Ces conseils sont gratuits et sans engagement.

Où vous renseigner ?



Permanence 7 Vents pour les travaux de rénovation énergétique au Forum du Mortainais

Prendre rendez-vous

☎ 02 33 19 01 39

✉ info@7vents.fr

Permanence CDHAT au Forum du Mortainais

Prendre rendez-vous

☎ 02 33 75 62 40

✉ contact@cdhat.fr

Le Forum du Mortainais

Depuis 2 ans et demi (2018), le Forum du Mortainais est en plein développement. Labélisé Centre social et culturel par la Caisse d'Allocation Familiale de la Manche, le Forum intervient sur de nombreux champs d'action : la parentalité, l'appui administratif, l'accompagnement des associations dans leurs projets, l'aide sociale et caritative, l'animation culturelle, l'insertion des personnes... En chiffres, le Forum c'est une centaine de partenaires, c'est 250 bénévoles, c'est plus de 25 000 visiteurs à l'année.

En 2021, plusieurs services se poursuivent... l'aide aux devoirs pour les enfants du primaire, un relais Baby-sitting, un Point Information Jeunesse... et bien entendu : l'espace France Services spécialisé dans l'accompagnement administratif des usagers (dossiers CAF, Caisse de retraite, Pôle Emploi, Assurance Maladie, MSA, etc.).

Des ateliers vont voir le jour en direction des familles et des jeunes (ateliers cuisine, couture, art plastique, jeux...).

Plusieurs groupes de travail sont également en cours et vont se poursuivre afin de mener à bien des projets, une épicerie solidaire, un carnaval familial, une action en faveur de la mobilité (véhicule doux, Rézo-Pouce)...

Enfin, n'oublions pas la culture avec l'Université Inter-Âges dont le nombre d'adhérents approche les 200, les cercles de lectures, les expositions temporaires (4 à 5 par an) et les soirées-débat à thème.

Un Forum est un établissement rattaché à la Communauté d'Agglomération Mont Saint-Michel Normandie.

« Un lieu de projet et d'animation au service de toute la population du territoire »



Site Internet :

chainedesolidaritedumortainais.com/forum-du-mortain



Pour tout renseignement (adhésion, participation à des activités...) merci de contacter le Forum du Mortainais au 02 33 19 08 98.
Adresse : 24 rue du Rocher à Mortain-Bocage.

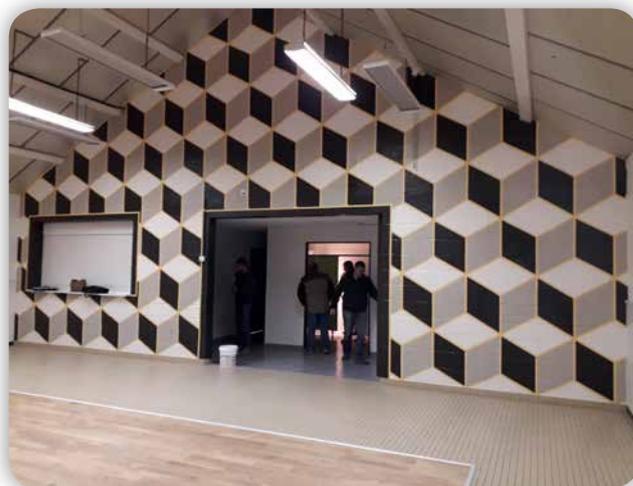
Location des salles

Les tarifs des salles des fêtes des 2 communes déléguées sont en cours d'harmonisation et seront prochainement soumis au vote. En attendant voici la liste des salles disponibles :

- Cantine de Fontenay d'une capacité de 30 personnes.
- Salles des associations au-dessus de la mairie de Romagny, 40 personnes.
- La Romagnaise, d'une capacité de 60 personnes. Cette salle n'est pas gérée par la mairie, mais par une association. Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Hurault au 02 33 59 01 83.
- Salle des fêtes de Fontenay. Capacité 180 personnes, rénovée récemment.
- Salle de convivialité de Romagny, 240 personnes.



Salle de convivialité de Romagny.



Salle de Fontenay.

Le programme « Très Haut Débit pour tous »

Internet et les technologies de l'information et de la communication font désormais partie de notre quotidien. Tous les membres de la famille s'y connectent, les usages se multiplient, souvent simultanément dans un même foyer.

Ces services qui simplifient et enrichissent notre vie de tous les jours sont de plus en plus gourmands en débit. Ils nécessitent aussi une transmission des données quasi instantanée et, parce qu'on ne se contente plus de recevoir de l'information, les mêmes débits pour envoyer des fichiers vers le cœur du réseau que dans

l'autre sens. C'est la raison pour laquelle le département de la Manche a fait le choix très tôt de déployer la fibre optique.

Depuis 2014, Manche Numérique assure la construction du réseau de fibre optique sur l'ensemble du département. Ce projet de grande envergure, qui a débuté en 2014, permettra de raccorder l'ensemble des habitants du département à l'horizon 2025/2026. À ce jour, plus de **100 000 foyers et entreprises sont éligibles à la fibre optique ; représentant 1/3 des foyers et entreprises du département.**

Le déploiement sur la commune de Romagny Fontenay

L'aménagement de la fibre optique sur tout un territoire demande des investissements financiers importants, en particulier en génie civil, qui ne peuvent se réaliser que sur plusieurs années.

La commune de Romagny Fontenay est divisée en 6 zones de déploiement. Ces 6 zones sont définies dans le cadre de la programmation de déploiement de Manche Numérique. Vous trouverez le périmètre de chacune de ces zones sur la carte ci-jointe.

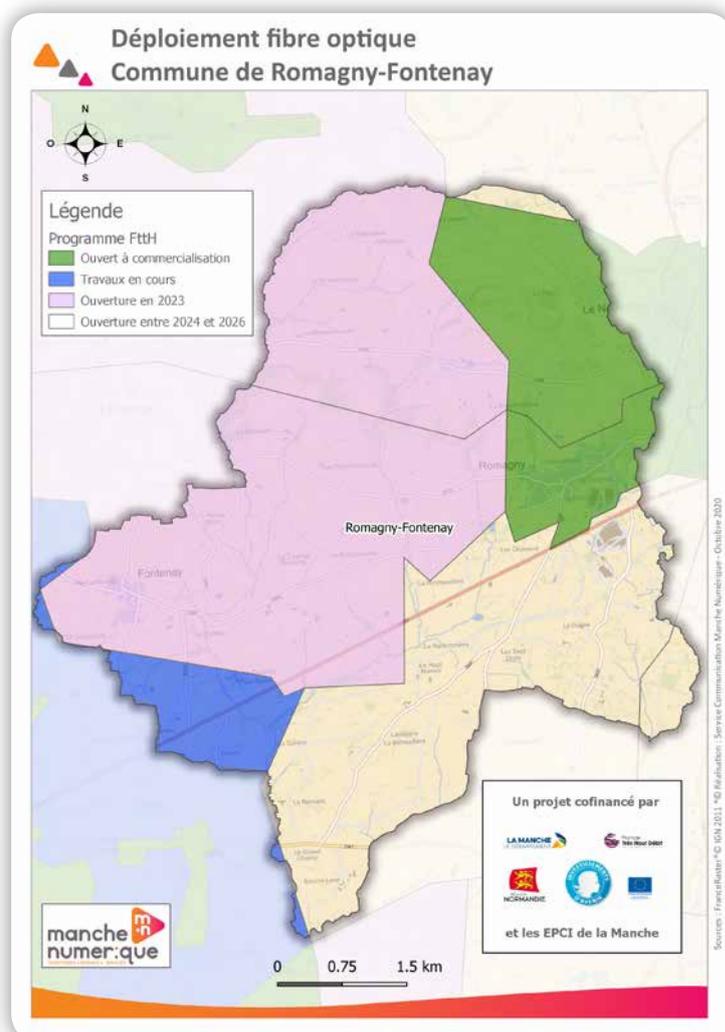
La fibre, quels avantages, quels usages au quotidien ?

Pour les habitants l'arrivée de la fibre optique est synonyme de vitesse, de confort et de simultanéité dans l'utilisation des services multimédias. En effet, avec la fibre optique au sein d'un même foyer, il est possible, en même temps, de regarder la TV 3D, de visionner une vidéo à la demande, de télécharger des photos, de jouer en réseau, d'écouter de la musique, d'échanger des contenus ou encore de surfer sur le Net.

Deux zones figurées en vert sur la carte sont ouvertes à la commercialisation.

Ces deux zones représentent **352 foyers/entreprises éligibles.**

À ce jour, seuls **31 foyers/entreprises** ont **souscrit un abonnement.**



Bientôt, de nouveaux usages feront leur apparition dans le domaine des loisirs, de la santé, de la sécurité... L'arrivée de la fibre est donc un atout indéniable pour l'attractivité du territoire.

Le raccordement des particuliers et la connexion dans le logement

Dès la souscription de l'abonnement, le Fournisseur d'accès à Internet fixe avec le client un rendez-vous pour le raccordement de l'habitation, c'est-à-dire l'installation d'une Prise Terminale Optique (PTO). Cette opération dure en moyenne une demi-journée.

Le raccordement intérieur consiste à installer un petit câble de quelques millimètres de diamètre du point de pénétration à un petit boîtier appelé prise terminale optique (PTO). C'est sur cet équipement que sera reliée la box du fournisseur d'accès à Internet lors de la mise en service de l'abonnement très haut débit.

Concrètement, lors du raccordement, le technicien installera le câble optique à l'intérieur de votre logement. Si des fourreaux sont utilisables, le raccordement optique sera invisible. Dans le cas contraire, le technicien est formé pour que le câble posé reste très discret.

Pour les installations « électriques » très récentes, elles possèdent en général un coffret qui abrite toutes les arrivées et tous les départs des réseaux de puissance et de communication. La PTO sera alors installée dans ce coffret. Pour les installations plus anciennes, non équipées, la prise terminale optique sera installée à un endroit à déterminer.

Votre box est directement raccordée à la PTO, il existe alors plusieurs possibilités pour connecter tous vos équipements au sein de votre foyer :

- la solution filaire grâce au câble ethernet,
- la connexion sans fil : le WiFi,
- la communication par CPL (Courants porteurs en ligne), si votre installation électrique le permet.

Plus d'info : www.manchenumerique.fr

Pour toute question, contactez les services de Manche Numérique au 02.33.77.83.60 – contact@manchenumerique.fr

Les personnes intéressées par un abonnement fibre optique peuvent tester leur éligibilité sur le site de manche-fibre.fr

Retrouvez le planning de déploiement sur le site de Manche Numérique, rubrique : [À quand la fibre chez moi ?](#)

Quels fournisseurs ?

À ce jour, 11 Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) commercialisent un accès Internet Très Haut Débit pour les particuliers sur les secteurs ouverts à la commercialisation sur la commune :



Opérateur en cours de déploiement :



Pour les professionnels et entreprises

Pour répondre aux besoins des professionnels, 20 FAI sont actuellement présents sur le réseau. L'offre pro diffère selon les opérateurs. Néanmoins, de façon générale, un abonnement professionnel se distingue d'un abonnement grand public par :

- un débit garanti qui permet d'assurer un service Internet de qualité,
- un temps d'intervention garanti en cas de panne,
- une hotline dédiée.

Les abonnements pro sont généralement plus chers que les abonnements grand public. Ils offrent une meilleure garantie de sécurité et de fiabilité. Il convient de bien identifier les besoins de l'entreprise avant d'opter pour une offre pro ou grand public.

Un programme cofinancé par :



Garderies

Garderie de Fontenay

La garderie fonctionne depuis la fermeture de l'école en 2013.

C'est un lieu de détente, les enfants peuvent faire des jeux collectifs ou jeux de société.

Elle est ouverte de 7 h 15 à 8 h 45 et de 16 h 45 à 18 h 45, sauf le mercredi.

À ce jour, 10 enfants sont inscrits sous la responsabilité de Laurence Gohin.

Un accompagnement aux devoirs leur est également proposé.

École

Actions éducatives mises en place en 2020/2021 en rapport avec le projet d'école

- **Spectacle des 3 chardons** « L'arbre roux » de la TPS au CE1 (initialement prévu en novembre et reporté à une date ultérieure).
- **Ludothèque** : ateliers de jeux pédagogiques et mathématiques.
- **Cycles EPS** de 8 à 10 séances sont prévues dans les classes :
 - chez les TPS/PS/MS : un cycle cirque,
 - chez les GS/CP : un cycle d'orientation,
 - chez les CP/CE1 : un cycle d'orientation,
 - chez les CE2/CM1 : un cycle athlétisme,
 - chez les CM1/CM2 : un cycle athlétisme,
 - les CE2/CM1 et les CM1/CM2 : un cycle tennis de table à Mortain.
- **Projet escalade** pour les CE2/CM1 et CM1/CM2. Une séance est prévue en extérieur sur le site de la Fosse Arthour en avril-mai 2021.
- **Opération sécurité piéton** pour les CM1/CM2 prévue en juin 2021 à Saint-Hilaire.
- **Journée « collègue »** pour les CM2 en mai 2021.
- **Rallye maths** au collège en avril-mai 2021.
- **Projet musique contemporaine.**
- **Spectacle d'opéra** de la maîtrise de Caen au théâtre de Caen, pour les CE1-CE2-CM1-CM2.
- **Projet école et cinéma** pour les CP, CE1, CE2, CM1 et CM2, les élèves de ces classes se rendront au cinéma de Mortain 3 fois dans l'année.
- **Sortie cinéma** pour les TPS/PS/MS/GS (initialement prévue avant les vacances de Noël et reportée à une date ultérieure).
- **Projet sculpture** sur stéatite pour les CE2/CM1/CM2 avec en amont une **sortie au parc musée du granit** de Saint-Michel de Montjoie.

Pensez à inscrire vos enfants dès maintenant en mairie pour la rentrée de septembre.

Garderie de Romagny

Elle est ouverte de 7 h 15 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 30, sauf le mercredi.

Tarifs garderie

1,50 euro le matin et 1,50 euro le soir.
1 euro pour le 3^e enfant d'une même fratrie.

Tarifs de la cantine

3,30 euros/jour pour les enfants et 5,80 euros/jour pour les enseignants et les adultes salariés.

- **Exposition d'arts** avec les travaux des élèves effectués sur l'année scolaire est prévue en juin 2021.
- **Cycle natation** en juin 2021 à la piscine de Mortain.
- **Projet cirque** pour toute l'école du 7 au 18 juin 2021.
- Toutes les classes se rendront au **Festival du cirque international de Bayeux.**

Tous ces projets sont financés par la COOP de l'école, l'APE et la mairie (pour les transports).

Compte tenu du contexte actuel, il se peut que certains projets ne puissent avoir lieu.

Effectifs

L'école comptait à la rentrée 106 élèves répartis en 5 classes.

À retenir

- **Journée pétanque** de l'école le samedi 26 juin 2021.
- **Spectacle du cirque** :
 - dimanche 6 juin (montage du chapiteau 9 h 00-12 h 00)
 - samedi 19 juin (démontage du chapiteau 9 h 00-12 h 00)
 - vendredi 11 juin à 19 h 30, spectacle de la TPS au CE1 (gratuit et réservé aux familles)
 - mardi 15 juin à 20 h, spectacle de la troupe (payant et ouvert à tous)
 - vendredi 18 juin à 19 h 30, spectacle du CE2 au CM2 (gratuit et réservé aux familles)

Comité Loisirs et Animation (CLAR)

4 place de la Mairie

☎ 07 54 36 19 50

Pour rejoindre le CLAR

✉ Lenscene@laposte.net

Le CLAR n'a plus sa présidente. Les élections sont prévues le 30 janvier.

Lors de son assemblée générale, l'association a remercié l'ensemble des bénévoles pour leur engagement et leur bonne humeur ainsi que l'ensemble des partenaires et sponsors qui participent au dynamisme de l'association.

Comité des Fêtes de Fontenay

Président : Francis LECHAPLAIN

☎ 06 01 81 20 40

2 concours de belote sont organisés en février et août.

La fête communale a lieu le 2^e dimanche de juin, week-end riche en animation, au programme : course à pied, vide-grenier, repas champêtre, courses cyclistes pour les jeunes de l'École de cyclisme le matin et adultes l'après-midi. Concours de pétanque les samedi et dimanche après-midi.

Club de l'Amitié

Président : Claude GAUTIER

☎ 02 33 90 60 10

Il a pour but de proposer à ses adhérents différentes activités afin de rompre la solitude et de passer de bons moments ensemble.

C'est aussi un moyen de s'épanouir autrement après une vie professionnelle.

Les activités proposées aujourd'hui sont :

– Le 1^{er} jeudi du mois, randonnées pédestres avec 2 circuits, plus 2 journées pique-nique annuel.

– Le 3^e jeudi, jeux de sociétés, pétanque et anniversaire (janvier : galette des Rois, février : crêpes).

– 2 soirées tarot par mois.

– 2 voyages par an d'un ou 2 jours, plus une sortie au concours de chant de Condé-sur-Vire.

– Avant l'épidémie du Covid-19, il y avait 2 repas annuels, le 1^{er} au printemps et le second un peu avant Noël. Mais avec la crise sanitaire, il n'y a plus de concours de belote (au lieu de 5 par an) de ce fait il ne sera organisé qu'un seul repas dans l'année.

Les Cœurs Joyeux de Fontenay

Présidente : Éliane MAURAI

☎ 06 77 92 99 63

Nous reprenons le club chaque 1^{er} jeudi du mois. Tout le programme de 2020 est reporté pour 2021, avec 6 concours de belote.

Les sorties à la journée : « Les Jardins des Renaudies » Le Colombier, le Musée du Granit à Saint-Michel-de-Montjoie.

Le voyage annuel en région de Bourgogne est réservé pour les 16 et 17 juillet 2021.

Nous aimerions élargir certaines activités : pétanque, randonnées ou marche de détente.

2 repas sont toujours maintenus, celui qui suit l'assemblée générale et le repas de Noël.

En tant que présidente, j'aimerais passer ce message.

Que les jeunes retraités sachent qu'ils seront les bienvenus avec de nouvelles idées, sachant qu'il n'y a pas que la belote, d'autres activités seront envisagées. Nous avons besoin de renouveau, ce sont des moments de convivialité, dans la bonne humeur avec en clôture un goûter offert.

Toutes personnes non membres du club, en activité, seront accueillies chaleureusement pour les sorties et les voyages.

AFN et Anciens combattants

L'association des anciens combattants de Romagny compte 35 adhérents, dont 26 appelés en Afrique du Nord et 9 veuves.

L'association a pu tenir son assemblée générale le 30 janvier 2020 mais les cérémonies du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre se sont faites en effectif réduit pour honorer, malgré la crise, tous ces Français qui ont donné leur vie au cours des 3 conflits subis par notre pays au xx^e siècle.



Cérémonie du 8 mai.



Cérémonie du 11 novembre.

Fontenay

Président : Louis TURMEL

☎ 02 33 59 10 45

Romagny

Président : Rémy HAMEL

☎ 02 33 59 12 07

Association des parents d'élèves (APE)

Présidente : Gaëlle LE NAOUR

☎ 06 13 31 57 06

Manifestations envisagées en 2021 :

- balade gourmande (randonnée avec pauses gourmandes) (au printemps),
- barbecue et tombola lors du concours de pétanque de l'école (26 juin),
- vide ta chambre (en septembre),
- lotto (en novembre),
- vente de sapins de Noël (début décembre).

D'autres projets sont à l'étude, nous ne manquerons pas de vous les faire connaître par le biais de notre compte Facebook ou via le site Internet de la mairie.

Retrouvez-nous sur 
<https://www.facebook.com/APERomagny50>



Société de chasse La Bécassine

Président : Michel BRETONNIER

☎ 06 72 13 63 56

Depuis six ans la société de chasse La Bécassine est en convention avec la fédération des chasseurs de la Manche, pour réintroduire une population de faisans sauvages, ainsi nous aidons à la mise en place de couverts végétaux.

Après les céréales, environ 60 ha de couverts végétaux sont semés tous les ans fin août et un maintien en végétation jusqu'à fin février. Cela permet au gibier de pouvoir se nourrir et d'avoir un endroit tranquille.

C'est une collaboration qui fonctionne parfaitement tout le monde y trouvant un intérêt.

Merci aux exploitants qui participent à cette convention, pour une meilleure biodiversité locale.

Avenir athlétisme de Mortain

Président : Didier SALANON

☎ 06 86 17 82 33

Club d'athlétisme créé en 1972. Le club participe à diverses compétitions : marathons, trails, relais, courses sur route, cross, courses d'orientation et anime une section loisirs et une école d'athlétisme. Nous sommes une centaine de licenciés de tous niveaux et de tout âge.

Compétitions à venir, organisées par le club

- Course d'orientation / chasse aux oeufs en avril
- Trail des cascades : les 15 et 16 mai 2021
- Course Saint-Hilaire-Mortain le 10 octobre 2021
- Eco run : dates à définir



EMTT

Président : Patrice LEMONNIER

☎ 02 99 17 14 93

Union sportive mortainaise

Président : Gérard PACILLY

☎ 06 72 17 88 31

Club affilié à la Fédération Française de Football, créé en 2008 suite à la fusion entre le RFCB et l'AVENIR DE MORTAIN.

Couleurs du club : violet et blanc.

Entraînement des licenciés sur les terrains de Mortain et Romagny.

Les Trois coups

Président : Pierre HOMO

☎ 02 33 59 23 74

La troupe de théâtre des Trois coups a été créée en 1967 par Pierre Homo. Elle est actuellement composée de 25 acteurs et actrices.

La salle de convivialité a été retenue pour les dates du 6, 7, 12 et 13 Février 2021 en espérant pouvoir jouer. Il n'est pas certain de pouvoir réaliser le dîner-spectacle en raison des circonstances sanitaires actuelles.

Galette des rois : date à déterminer.

Festival du théâtre de Mortain : avril 2021.

Association Entr'N Danse

Président : André LABRUYERE

☎ 02 33 59 29 54

Cours de danse de salon à la salle des fêtes de Fontenay.

Cette activité est arrêtée et reprendra lorsque la salle pourra rouvrir, en raison de la crise sanitaire.

Arts & Loisirs

Président : René VAUDOU

☎ 06 68 93 13 50

Dates à retenir en 2021

Concours de belote : vendredi 22 janvier, mercredi 16 juin, mardi 21 septembre 2021.

Pour info : L'association possède et loue un bar-nom pouvant accueillir une cinquantaine de personnes.

Toutes les manifestations envisagées par les différentes associations sont, bien évidemment, sous réserve des conditions sanitaires et en fonction des décisions prises par le gouvernement et la préfecture.

Les artisans et commerçants

Les Closeaux Phil **Restaurant, hôtel**

Frédéric BOURBON
3, route des Closeaux, Romagny
☎ 02 33 61 41 45
✉ <http://www.lesclosauxphil.com>

Le Fontenay **Restaurant, épicerie**

Cécile DUVERGER
1, rue du Stade, Fontenay
☎ 02 33 70 67 42
✉ <https://www.facebook.com/Le-Fontenay>

Multiservices

Boulangerie, épicerie, bar
Mr et Mme CARPENTIER
3, rue de l'Église, Romagny
☎ 02 33 89 57 29

Delirius **Salon de coiffure**

Mme LECHANOINE
3, place de la Mairie, Romagny
☎ 02 33 69 51 10

Mélanie Coiffure **Coiffeuse à domicile**

Mélanie ANTIER
☎ 06 01 72 62 95

Extra

Plomberie, électroménager
Fabrice HAMON
ZA Teractive, Romagny
☎ 02 33 50 40 56
✉ <https://romagny.extra.fr>

SAS BAUGE **Menuiserie**

Fabienne BAUGE et Serge GUYARD
21, route des Closeaux, Romagny
☎ 02 33 69 02 74
✉ <https://www.bauge-menuiserie.fr>

Ets Pinson **Menuiserie**

Ludovic PINSON
9, route de la Vergée, Fontenay
☎ 02 33 59 23 84

Ets Paul Vaugeois **Couverture, charpente**

Paul VAUGEOIS
ZA Teractive, Romagny
☎ 02 50 26 94 92
✉ <https://vaugeoispaul.site-solocal.com>

Pinson Nadine

Gestion administrative et comptable
Nadine PINSON
9 route de la Vergée, Fontenay
☎ 07 71 88 96 48
✉ <https://adnbynadine.wixsite.com/website>
✉ adn.votregestion@gmail.com

LN9 PAO

Activité prépresse
Gaëlle LE NAOUR
2 route des Sept Croix, Romagny
☎ 06 13 31 57 06
✉ contact.ln9pao@gmail.com

Chez nos boules de poils **Pension canine**

Les 7 Croix, Romagny
☎ 06 50 79 18 98
✉ cheznosboulesdepoils@gmail.com

Sécuritest

Contrôle technique
Éric BIDAULT
ZA Teractive, Romagny
☎ 02 33 60 76 15
✉ <https://controle-technique-mortain.securitest.fr>

OKI

Station de lavage
Éric POMMIER
ZA Teractive, Romagny

Élevage des perles d'Haïti **Élevage canin**

La Bourdonnière, Romagny
☎ 06 63 49 46 70

Littoral Normand **Conseil en agriculture**

Place des Marronniers, Romagny
✉ <https://www.littoral-normand.fr/contact.html>

Ets Daligault

Maçonnerie et préfabrication d'éléments béton
9, route de la Noé, Fontenay
☎ 02 33 59 10 54
✉ <http://www.maconneriedaligault.fr>

ACOME **Câblerie**

Jacques DE HEERE
1, route des Closeaux, Romagny
☎ 02 33 89 31 00
✉ <https://www.acle.com/fr>

Guérin travaux agricoles **Travaux agricoles**

Emmanuel GUÉRIN
La Blétière, Romagny
☎ 02 33 59 15 82

LD Métal

Métallerie agricole et diverses
David LANDAIS
10, route des Vallées Soul, Romagny
☎ 06 32 11 18 61
✉ david.landais@live.fr

NOVEA

Centre de formation aux métiers de la fibre optique
ZA Teractive, Romagny
☎ 02 33 79 51 40
✉ <https://www.fibreoptiquenovea.com>

SOLIDUR

Équipements bûcherons, chaussures, accessoires (fabrication, gros)
ZA Teractive, Romagny
☎ 02 33 59 45 12
✉ <https://www.solidur.fr>

Labat Merle

Fabrication de tourets bois
Patrick LABAT
ZA Teractive, Romagny
☎ 02 33 59 79 00
✉ <https://www.labat-merle.fr>

SAS Barrain

Extrusion plastique, outillage d'extrusion
Christophe BARRAIN
La Gueudière, Romagny
☎ 02 33 49 42 09
✉ <https://www.just-apose.fr>

La loi informatique et liberté ne nous permet plus de publier les noms.

DÉCÈS

En 2020, il y a 13 décès, 3 à Fontenay et 10 à Romagny.

MARIAGES

Il y a eu 1 mariage à Fontenay et 1 mariage à Romagny.

NAISSANCES

Il y a eu 10 naissances, 3 à Fontenay et 7 à Romagny.

Hommage

Hommage à Odile Heslouis qui nous a quittés en 2020.

Odile était membre du Comité Loisirs et Animation de Romagny depuis 25 ans, présidente depuis 2012.

Femme de caractère, Odile était prévoyante, généreuse et toujours disponible.

Elle était très engagée dans plusieurs associations, elle savait rassembler le plus grand nombre de bénévoles lors de manifestations telles que le tour du Mortainais, le relais cantonal, le trail, mais aussi le vide-grenier, la soirée tongs, la soirée vin chaud, les concours de pétanque et dernièrement le concert de Asti Even.

Odile laisse un grand vide au sein du Clar et de la commune.



Loan

Loan est né à domicile, rue du Marronnier à Romagny.

Le 22 septembre 2020, vers 4 h 00 du matin, sa maman ressent les premières contractions.

Ce n'est pas son premier enfant, elle est sereine et attend son mari qui doit rentrer du travail.

Celui-ci rentre à 6 h 38, et prend aussitôt conscience qu'ils n'arriveront pas à temps à la maternité 7 h 22, les pompiers de Mortain sont appelés, 7 h 38, Loan est né !

Cette naissance a été fêtée par la municipalité le samedi 11/10, afin de remercier les pompiers volontaires, émus eux aussi après cet événement peu commun.

Nous souhaitons la bienvenue à Loan et sa famille sur notre commune.



Sur la photo de gauche à droite : Emmanuel Grould, Thomas et Laurie Vaubert et leurs 2 enfants, Benoit Hierle et Mr le Maire.

Guide pratique

Mairie Romagny

4 Place de la Mairie – Romagny
50140 ROMAGNY FONTENAY

☎ 02 33 59 01 81

✉ mairie.romagny@wanadoo.fr

Ouvert mardi et vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, mercredi de 9 h à 12 h 15, jeudi de 13 h 30 à 17 h 30, samedi de 10 h à 12 h

Relais petite enfance

rue Velleda
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 69 24 69 ou 06 73 50 36 24

Mardi de 14 h à 16 h 30 et le mercredi de 9 h à 12 h (sur rendez-vous)
Matinée d'éveil : mardi de 9 h 30 à 11 h 30

École

Le bourg – Romagny
50140 ROMAGNY FONTENAY

☎ 02 33 59 01 71

CLIC

(Centre local d'information et de coordination)

21 rue du Couvent
50220 DUCEY- LES CHÉRIS

☎ 02 33 68 21 35

✉ contact@clic-sudmanche.fr

✉ www.clic-sudmanche.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Centre social Forum du Mortainais

24 rue du rocher
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 19 08 98

✉ accueil.forum-mortainais@msm-normandie.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Logements communautaires

Pôle territorial du Mortainais
rue Velleda
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 59 51 99

Logements communaux

S'adresser en mairie.

Mairie Fontenay

2 route du Lotrel – Fontenay
50140 ROMAGNY FONTENAY

☎ 02 33 59 10 03

✉ mairie.fontenay@wanadoo.fr

Ouvert lundi 17 h 00 à 19 h 00 et jeudi 10 h 00 à 12 h 00

Médiathèque

rue Géricault (entrée par la porte du cinéma)
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 59 75 65

✉ mediatheque.mortain@msm-normandie.fr

Ouvert le mardi de 13 h 30 à 18 h, le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, le jeudi de 13 h 30 à 18 h, le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h

LAEP

(Lieu d'accueil enfants-parents)

rue Velleda
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 69 24 69

✉ laep.mortainais@msm-normandie.fr

Lundi de 9 h 30 à 11 h 30 (sauf pendant vacances scolaires et jours fériés)
Pour les enfants de 0 à 3 ans et leur.s parent.s

Accueils de loisirs

Pôle territorial du Mortainais
rue Velleda
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 59 01 62

✉ ajslmortain@gmail.com

En période scolaire : ouvert le mercredi de 7 h 45 à 18 h
En période de vacances scolaires : ouvert du lundi au vendredi de 7 h 45 à 18 h (sauf Noël)
Pour les 3-17 ans

EPN

(Espaces publics numériques)

Centre social – Forum du Mortainais
24 rue du rocher
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 19 08 98

✉ epn.mortain@msm-normandie.fr

Ouvert en accès libre le mardi de 16 h à 19 h et le jeudi de 14 h à 17 h
Ateliers le mardi de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 15 h 30, le mercredi tous les 15 jours (réservés au centre de loisirs lors des vacances scolaires) et le jeudi de 17 h à 19 h

Ludothèque

rue Velleda
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 59 75 28

✉ ludotheque.lemiljeux@msm-normandie.fr

✉ ludomortain.blogspot.fr

En période scolaire : ouvert mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et samedi de 10 h à 12 h 30

Pour tout public

Piscine

rue du jardin des plantes
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 59 02 38

Ouvert de juin à août

CLLAJ

(Comité local pour le logement autonome des jeunes)

Forum du Mortainais
24 rue du Rocher
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 49 08 98

Tous les jeudis de 17 h 30 à 18 h 30 (prise d'un rendez-vous conseillé)

École des arts

Pôle territorial du Mortainais
rue Velleda
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 59 51 99

✉ ecoledesarts.mortain@msm-normandie.fr

Déchèterie

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h-18 h
Mercredi : 14 h-18 h
Jeudi : 14 h-18 h
Samedi : 9 h-12 h – 13 h-16 h

Assainissement

Pôle Territorial de Saint-James/Pontorson
1 rue Maxime de Coniac
50240 SAINT-JAMES

☎ 02 33 89 18 60

✉ assainissement@msm-normandie.fr

Logements HLM

Manche habitat
Résidence Chanoine Blouet
50140 MORTAIN-BOCAGE

☎ 02 33 59 32 35